



## **Aéroports de Paris**

# **Rapport financier semestriel au 30 juin 2009**

Le présent rapport financier semestriel est établi conformément au III de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier. Il inclut le rapport semestriel prévu au 3<sup>ème</sup> alinéa de l'article L. 232-7 du code de commerce.

*Aéroports de Paris*  
*Société anonyme au capital de 296 881 806 euros*  
*Siège social : 291, boulevard Raspail*  
*75675 – PARIS Cedex 14*  
*R.C.S. Paris B 552 016 628*

## Sommaire

1. Rapport semestriel d'activité .....	3
2. Déclaration des personnes physiques responsables du rapport financier semestriel .....	16
3. Rapport des commissaires aux comptes .....	17
4. Comptes consolidés .....	19

# 1. Rapport semestriel d'activité

---

## 1.1. Evénements significatifs

### *Evolution du trafic*

Sur le premier semestre 2009, Aéroports de Paris résiste mieux à la baisse du trafic que les cinq principaux aéroports européens. Le trafic de passagers s'établit en baisse de 6,4 % par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2008 (à 39,9 millions de passagers) : il baisse de 6,6 % à Paris-Charles de Gaulle (27,7 millions de passagers) et de 6,2 % à Paris-Orly (12,3 millions de passagers). Le trafic du 1<sup>er</sup> trimestre est en baisse de 8,6 % et celui du 2<sup>ème</sup> trimestre de 4,6 %.

Le mix trafic évolue favorablement puisque le trafic international hors Europe (38,3 % du total) résiste relativement mieux que l'ensemble du trafic (- 4,9 %). Il est en baisse sur tous les faisceaux (- 6,9 % pour l'Amérique du Nord, - 8,0 % pour l'Amérique Latine, - 9,3 % pour l'Asie/Pacifique, - 5,3 % pour le Moyen-Orient), à l'exception de l'Afrique qui croît de 1,6 %. Le trafic avec l'Europe hors France (42,1 % du total) baisse de 7,9 %. Le trafic avec la métropole (19,6 % du total) baisse de 6,4 %. Le taux de correspondance s'établit en hausse de 0,3 point, à 24,4 %.

Les compagnies à bas coût (low-cost), qui représentent près de 12 % du trafic, voient leur trafic baisser, mais de manière moins sensible que l'ensemble du trafic : - 3,3 % sur le 1<sup>er</sup> semestre 2009. Cette performance tient notamment à la poursuite de la croissance de compagnies telles qu'easyJet et Transavia.com.

Le nombre de mouvements d'avions est en baisse de 5,2 % et s'établit à 370 000. Le taux de remplissage moyen s'élève à 71,7 %, en baisse de 1,1 point par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2008.

Sur l'aéroport de Paris-Le Bourget, le trafic est en baisse de 14,9 % (28 900 mouvements).

L'activité fret chute de 17,2% avec 750 000 tonnes transportées (sur les 5 premiers mois de l'année). Aéroports de Paris reste le premier aéroport en Europe sur cette activité.

### *Lancement des activités de la co-entreprise Duty Free Paris*

Dédiée à la distribution d'articles de mode et d'accessoires dans les aéroports parisiens et détenue à parts égales par Aéroports de Paris et The Nuance Group, Duty Free Paris, a démarré ses activités début février 2009. Elle exploite à fin juillet 2009 23 boutiques dans les terminaux des aéroports de Paris-Charles de Gaulle et de Paris-Orly, sur une surface totale de 1 600 m<sup>2</sup>. Elle a pour vocation d'exploiter d'ici la fin de l'année 28 points de vente sur 2 500 m<sup>2</sup> et à partir de 2012, une quarantaine de points de vente répartis sur environ 5 000 m<sup>2</sup> dont près de 50 % de création de nouvelles surfaces.

### *Ouverture du dernier quart rénové de du terminal 1 de l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle*

Le terminal 1 de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle a fait l'objet d'une importante opération de réhabilitation commencée en avril 2004, selon quatre phases de travaux affectant successivement un quart de l'aérogare. L'ouverture du dernier quart rénové a eu

lieu en avril 2009. La capacité du terminal 1 est alors passée de 8,1 millions à 10,8 millions de passagers par an.

### Tarifs des redevances

Les augmentations moyennes des tarifs des redevances principales et accessoires ont été les suivantes :

	Au 1 <sup>er</sup> avril 2009	Au 1 <sup>er</sup> avril 2008
<b>Redevances principales</b>	<b>+5,5%</b>	<b>+3,8%</b>
Redevance d'atterrissage	-7,3% <sup>1</sup>	+1,6%
Redevance stationnement	+20,0%	+4,9%
Redevance passager	+16,4%	+5,0%
Redevance carburant	-100,0%	+0,0%
<b>Redevances accessoires</b>	<b>+5,3%</b>	<b>+4,7%</b>

## 1.2. Présentation des résultats semestriels

### 1.2.1. Comptes consolidés

En millions d'euros	30/06/09	30/06/08	2009 / 2008
Chiffre d'affaires <sup>2</sup>	1 285,9	1 214,0	+5,9%
EBITDA <sup>3</sup>	423,6	405,5	+4,5%
Résultat opérationnel courant <sup>4</sup>	247,1	236,6	+4,4%
Résultat opérationnel	242,3	232,9	+4,0%
Résultat financier	-53,0	-42,3	+25,3%
Résultat net part du Groupe	127,3	125,6	+1,3%

### Changement de segmentation

En application de la norme IFRS 8, une nouvelle segmentation des activités du Groupe a été mise en place à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009. Cette segmentation rend nos publications plus aisément comparables à celles de nos pairs européens, et notamment Schiphol Group. Elle a pour principaux effets :

- l'éclatement de l'ancien segment services aéroportuaires en deux nouveaux segments : « activités aéronautiques » et « commerces et services »,
- le regroupement au sein du nouveau segment « commerces et services » de l'ensemble des activités commerciales (boutiques, bars et restaurants, parcs de stationnement, locations en aéroports notamment). Les activités des filiales de distribution commerciale en aéroports (Société de Distribution Aéroportuaire, Duty Free Paris) se trouvent désormais dans ce segment,

<sup>1</sup> Hors effet de l'intégration de la redevance de balisage dans la redevance d'atterrissage. En prenant en compte cet effet, les tarifs de la redevance d'atterrissage évoluent en moyenne de - 2,0 %

<sup>2</sup> Produits des activités ordinaires

<sup>3</sup> Résultat opérationnel courant majoré des dotations aux amortissements et des dépréciations d'immobilisations nettes de reprises

<sup>4</sup> Résultat opérationnel avant l'impact de certains produits et charges non courants

- la répartition des frais de siège, précédemment non affectés, sur les différents segments.

La segmentation comporte désormais 5 segments, contre 4 précédemment :

- Activités aéronautiques : redevances aéronautiques, redevances spécialisées, taxe d'aéroport,
- Commerces et services : revenus commerciaux (y compris ceux des filiales de distribution commerciale en aéroports, Société de Distribution Aéroportuaire et Duty Free Paris), locations en aérogares, parcs et accès, prestations industrielles,
- Immobilier,
- Escale et prestations annexes,
- Autres activités (diversification) : Hub télécom, ADP Ingénierie, Aéroports de Paris Management et Aéroports de Paris SA.

Les données du 1<sup>er</sup> semestre 2008 ont été retraitées selon la nouvelle segmentation.

### Chiffre d'affaires

En millions d'euros	30/06/09	30/06/08	2009 / 2008
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1 285,9</b>	<b>1 214,0</b>	<b>+5,9%</b>
Aéronautique	692,2	647,3	+6,9%
Commerces et services	430,9	425,0	+1,4%
Immobilier	107,8	102,2	+5,5%
Escale et prestations annexes	94,0	97,3	-3,4%
Autres activités	123,5	98,7	+25,1%
Eliminations inter-segments	-162,5	-156,6	+3,8%

Malgré le fléchissement du trafic, le chiffre d'affaires consolidé s'établit au 1<sup>er</sup> semestre 2009 en croissance de + 5,9 % à 1 285,9 millions d'euros. Cette forte croissance a été soutenue par :

- le développement des infrastructures et des services : ouvertures de nouvelles infrastructures en 2008 (nouvelle jetée d'embarquement du terminal 2E et terminal régional 2G) et 2009 (fin de la rénovation de CDG1) et création d'une redevance pour financer l'assistance des personnes handicapées ou à mobilité réduite en juillet 2008,
- un effet prix lié aux hausses des redevances accordées au 1<sup>er</sup> avril 2008 et au 1<sup>er</sup> avril 2009,
- la progression du chiffre d'affaires des commerces (+ 1,4 %) qui bénéficient de l'extension des surfaces commerciales dans les nouvelles infrastructures et de la poursuite de la croissance du chiffre d'affaires par passager,
- la forte progression du chiffre d'affaires de l'immobilier (+ 5,5 %), qui bénéficie des commercialisations réalisées en 2008,
- la poursuite de la croissance des activités de diversification (+ 25,1 %),
- des éléments non récurrents liés aux conditions climatiques exceptionnelles qui ont eu un impact positif sur les activités de dégivrage,
- malgré la baisse du chiffre d'affaires du segment escale et prestations annexes (- 3,4 %) qui pâtit de la baisse du trafic.

## EBITDA

En millions d'euros	30/06/09	30/06/08	2009 / 2008
Chiffre d'affaires	1 285,9	1 214,0	+5,9%
Production immobilisée	22,4	26,9	-16,6%
Charges courantes	-890,4	-837,2	+6,3%
Achats consommés	-93,7	-84,0	+11,5%
Services extérieurs	-328,2	-303,5	+8,1%
Charges de personnel	-375,4	-351,2	+6,9%
Impôts et taxes	-82,1	-81,5	+0,7%
Autres charges d'exploitation	-11,0	-17,0	-35,1%
Autres charges et produits	5,7	1,9	194,8%
<b>EBITDA</b>	<b>423,6</b>	<b>405,5</b>	<b>+4,5%</b>
EBITDA / CA	32,9%	33,4%	-0,5 pt

L'EBITDA poursuit sa progression (+ 4,5 % à 423,6 millions d'euros), grâce à un effort de maîtrise des charges courantes, malgré l'augmentation de la base de coûts liée aux mises en service des nouvelles installations.

La production immobilisée est constituée de Frais d'Etudes et de Surveillance des Travaux (FEST), qui correspondent à la capitalisation de prestations internes d'ingénierie effectuées dans le cadre des projets d'investissements. Elle est en baisse par rapport à 2008 en raison de la baisse des études sur les projets d'infrastructures.

Les achats sont en hausse de 11,5 % à 93,7 millions d'euros, en raison de la progression des achats de produits de dégivrage et des achats de marchandises des filiales.

Les services extérieurs progressent de 8,1 % à 328,2 millions d'euros, sous l'effet de l'augmentation des coûts liés à l'introduction du service d'assistance des personnes handicapées ou à mobilité réduite (à partir de fin juillet 2008), de l'augmentation des charges de prestations externes des filiales (notamment ADP Ingénierie et Alyzia), et de la hausse des charges d'entretien et de maintenance (ouverture de nouvelles infrastructures). En revanche, les rémunérations d'intermédiaires sont en baisse grâce aux efforts de réduction des charges entrepris en 2009. De surcroît, le 1<sup>er</sup> semestre 2008 avait été impacté par les charges liées à une campagne publicitaire qui n'a pas été reconduite en 2009.

Les charges de personnel augmentent de 6,9 % à 375,4 millions d'euros.

En millions d'euros	30/06/09	30/06/08	2009 / 2008
<b>Charges de personnel</b>	<b>375,4</b>	<b>351,2</b>	<b>+6,9%</b>
ADP SA	261,1	258,5	+1,0%
Groupe Alyzia	67,4	58,8	+14,6%
Autres filiales	46,9	33,9	+38,3%
<b>Effectifs moyens</b>	<b>11 990</b>	<b>11 613</b>	<b>3,2%</b>
ADP SA	7 120	7 394	-3,7%
Groupe Alyzia	3 378	3 127	8,0%
Autres filiales	1 492	1 092	36,6%

Les effectifs de la maison-mère sont en baisse de 3,7 %, et les charges de personnel de la maison-mère sont en augmentation de 1,0 % à 262,2 millions d'euros. Les effectifs du Groupe Alyzia progressent de 8,0 % en raison du transfert des activités d'assistance en

escale depuis Aéroports de Paris SA et de la croissance de l'activité d'Alyzia Sûreté. La hausse des effectifs des autres filiales s'explique pour l'essentiel par la progression des effectifs d'ADP Ingénierie et de Hub télécom, consécutive à la croissance de ces filiales.

Les impôts et taxes augmentent légèrement (à 82,1 millions d'euros) sous l'effet de la hausse des impôts et taxes des filiales.

Les autres charges d'exploitation sont en baisse de 35 % à 11,0 millions d'euros, le 1<sup>er</sup> semestre 2008 ayant été affecté par des éléments non récurrents.

Les autres charges et produits comprennent notamment les dépréciations de créances et les dotations aux provisions (nettes de reprises). Ils s'établissent à 5,7 millions d'euros.

Aéroports de Paris a annoncé le 12 mars 2009 la mise en place d'un plan d'économies structurelles devant permettre des économies de 17 millions d'euros en 2009 et 30 millions d'euros en 2010. Compte tenu de l'environnement économique et des perspectives de trafic pour 2009, Aéroports de Paris a en outre décidé la mise en place d'un plan additionnel d'économies conjoncturelles de 25 millions d'euros reposant principalement sur le gel des embauches et des mesures d'économies sur les charges externes. A mi-parcours, les plans d'économies ont pu générer une économie globale de charges de 21 millions d'euros, en ligne avec l'objectif de 42 millions d'euros pour 2009.

#### **Résultat opérationnel courant**

Sous l'effet de mises en services importantes en 2008 et 2009, les dotations aux amortissements progressent de 4,5 % à 176,5 millions d'euros. Le résultat opérationnel courant est en hausse de 4,4 % à 247,1 millions d'euros.

#### **Résultat opérationnel**

Après prise en compte d'éléments non récurrents liés essentiellement à la réorganisation des activités d'assistance en escale, le résultat opérationnel s'établit à 242,3 millions d'euros, en hausse de 4,0 %.

#### **Résultat financier**

Le résultat financier est une charge de 53,0 millions d'euros, en hausse de 25,3 %, en raison de la progression des charges brutes liées à l'endettement provenant pour l'essentiel de l'emprunt obligataire émis en novembre 2008.

#### **Résultat net**

La quote-part des sociétés mises en équivalence s'élève à 2,8 millions d'euros (contre 0,6 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2008), en lien avec l'acquisition de 8 % de Schiphol Group en décembre 2008.

La charge d'impôt est en baisse de 1,8 % à 64,5 millions d'euros, ce qui permet au résultat net de s'établir en hausse de 1,7 % à 127,7 millions d'euros.

## 1.2.2. Analyse par segment

### Activités aéronautiques

En millions d'euros	30/06/09	30/06/08	2009 / 2008
Chiffre d'affaires	692,2	647,3	+6,9%
Redevances aéronautiques	376,0	376,4	-0,1%
Redevances spécialisées	86,2	61,2	+40,8%
Taxe d'aéroport	207,4	185,9	+11,6%
Autres recettes	22,6	23,8	-4,7%
EBITDA	154,5	155,2	-0,5%
Résultat opérationnel courant	40,9	49,8	-18,0%

L'impact de la baisse du trafic sur les redevances aéronautiques<sup>5</sup> est compensé par les augmentations tarifaires (+ 3,8 % en moyenne au 1<sup>er</sup> avril 2008 et + 5,5% en moyenne au 1<sup>er</sup> avril 2009) et l'accroissement du nombre de postes de stationnement des avions au contact des aérogares (redevance stationnement en hausse de 13,1 %).

Les redevances spécialisées sont tirées par l'introduction de nouveaux services et par les ouvertures de nouvelles capacités. Ainsi, les prestations d'accueil des personnes handicapées ou à mobilité réduite, assurées depuis juillet 2008, génèrent un chiffre d'affaires additionnel de 15,8 millions d'euros en 2009. Les revenus liés aux capacités de tri des bagages et de banques d'enregistrement augmentent de 4,1 millions d'euros du fait de l'ouverture des nouvelles installations. Enfin, les prestations de dégivrage sont en hausse de 4,6 millions d'euros, l'hiver 2008/2009 ayant été plus rigoureux que l'hiver 2007/2008.

La taxe d'aéroport, dédiée principalement au financement des activités de sûreté, s'élève à 9,5 euros par passager au départ depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009 (8,75 euros en 2008). Elle s'élève à 207,4 millions d'euros et inclut 17,1 millions d'euros de produits à recevoir.

L'EBITDA reste stable à 154,5 millions d'euros, ce qui porte le taux de marge brute à 22,3 %, en baisse de 1,7 point par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2008.

Les dotations aux amortissements augmentent de 7,8 % à 113,6 millions d'euros, tirées par les mises en services importantes intervenues en 2008 et 2009. Le résultat opérationnel courant ressort en baisse de 18 %, à 40,9 millions d'euros.

---

<sup>5</sup> Redevances passagers, atterrissage (qui inclut depuis le 1<sup>er</sup> avril 2009 la redevance balisage), stationnement (qui inclut depuis le 1<sup>er</sup> avril 2009 la redevance carburant)

## Commerces et services

En millions d'euros	30/06/09	30/06/08	2009 / 2008
Chiffre d'affaires	430,9	425,0	+1,4%
EBITDA	198,1	191,1	+3,7%
Résultat opérationnel courant	159,8	151,1	+5,7%

Décomposition du chiffre d'affaires :

En millions d'euros	30/06/09	30/06/08	2009 / 2008
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>430,9</b>	<b>425,0</b>	<b>+1,4%</b>
Activités commerciales	178,5	176,1	+1,4%
<i>Redevances</i>	120,8	119,3	+1,3%
<i>Société de Distribution Aéroportuaire &amp; Duty Free Paris</i>	89,4	87,2	+2,6%
<i>Eliminations</i>	-31,7	-30,4	+4,3%
Parcs et accès	72,1	77,4	-6,9%
Prestations industrielles	36,7	40,5	-9,4%
Recettes locatives	50,0	40,2	+24,3%
Autres	93,6	90,8	+3,1%

Malgré la baisse du trafic, les activités commerciales sont en hausse de 1,4 %. Les redevances provenant des boutiques, des bars et restaurants, de la publicité, des activités banques et change et des loueurs de voitures sont en hausse de 1,3 % à 120,8 millions d'euros. Au sein de cet ensemble et malgré la baisse du trafic, les boutiques en zone réservée progressent de 3,9 % (après élimination d'éléments non récurrents) sous l'effet de la poursuite de l'augmentation du chiffre d'affaires par passager. Ce dernier progresse de 9,8 % à 12,3 euros tiré par le développement de nouvelles surfaces et d'un mix trafic favorable (croissance du poids des faisceaux internationaux). Le chiffre d'affaires provenant des filiales Société de Distribution Aéroportuaire et Duty Free Paris progresse de 2,6 % à 89,4 millions d'euros<sup>6</sup>. Le chiffre d'affaires des parcs et accès sont en baisse de 6,9 % en raison de la baisse du trafic. Le chiffre d'affaires des prestations industrielles (fourniture d'électricité et d'eau) diminue de 9,4 % en raison du transfert des prestations de confort climatique aux recettes locatives du même segment. A périmètre constant, le chiffre d'affaires augmente de 6,6 % en raison des ouvertures des nouvelles infrastructures et de la hausse du prix d'achat du gaz sur lequel sont indexés les revenus de ces prestations. Les revenus locatifs (locations de locaux en aérogares) bénéficient des nouvelles locations dans les installations ouvertes en 2008 et 2009 et du transfert des prestations de confort climatique. Les autres produits sont essentiellement constitués de prestations internes.

Grâce aux efforts de maîtrise des charges, l'EBITDA du segment progresse de 3,7 % à 198,1 millions d'euros, le 1<sup>er</sup> semestre 2008 ayant été pénalisé par des dotations aux provisions (nettes de reprises) d'un montant de 4,1 millions d'euros (1,0 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2009). Le taux de marge brute s'établit ainsi à 46,0 %, en hausse d'un point par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2008.

<sup>6</sup> Part Aéroports de Paris (50 %), dont 87,6 millions d'euros pour Société de Distribution Aéroportuaire

Les dotations aux amortissements sont en baisse de 3,9 % à 38,3 millions d'euros, ce qui permet au résultat opérationnel courant de s'établir en hausse de 5,7 %, à 159,8 millions d'euros.

### **Immobilier**

En millions d'euros	30/06/09	30/06/08	2009 / 2008
Chiffre d'affaires	107,8	102,2	+5,5%
EBITDA	62,2	53,4	+16,5%
Résultat Opérationnel Courant	46,7	38,0	+23,0%

Le chiffre d'affaires du segment Immobilier poursuit son développement (+ 5,5 %) à 107,8 millions d'euros grâce à la forte croissance forte du chiffre d'affaires réalisé avec des tiers. Ce dernier s'élève à 83,8 millions d'euros, en forte croissance (+ 8,6 %), tiré par les commercialisations effectuées en 2008 (gare de fret à Paris-Orly et extension du hub FedEx à Paris-Charles-de Gaulle). Il bénéficie également de l'impact positif de l'indexation des contrats sur l'indice du coût de la construction (+ 6,2 % en moyenne appliqués au 1<sup>er</sup> janvier 2009). Le chiffre d'affaires interne s'élève à 24,0 millions d'euros, en baisse de 4,3 %.

L'EBITDA s'établit en forte hausse (+ 16,5 %) à 62,2 millions d'euros, la croissance des charges étant moins dynamique que celle du chiffre d'affaires. Il bénéficie par ailleurs de reprises de provisions (nettes de dotations) pour 9,4 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2009 contre 3,5 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2008. Le taux de marge brute s'établit à 57,7 %, en hausse de 5,5 points.

Les dotations aux amortissements sont stables, à 15,5 millions d'euros. Le résultat opérationnel courant ressort à 46,7 millions d'euros, en hausse de 23,0 %.

### **Escale et prestations annexes**

En millions d'euros	30/06/09	30/06/08	2009 / 2008
Chiffre d'affaires	94,0	97,3	-3,4%
EBITDA	-1,8	-7,9	-77,5%
Résultat opérationnel courant	-3,0	-9,2	-67,5%

Le chiffre d'affaires du segment d'assistance en escale et prestations annexes est en baisse de 3,4 % au 1<sup>er</sup> semestre 2009. Particulièrement affectée par la baisse du trafic, le chiffre d'affaires de l'activité d'assistance en escale est en baisse de 9,0 %, les gains de nouveaux contrats n'ayant pas suffi à compenser les pertes de contrats et la réduction de l'activité de certaines compagnies clients qui sont en moyenne plus fragiles que la moyenne des compagnies opérant sur les aéroports de Paris-Charles de Gaulle et de Paris-Orly. L'activité de sûreté est en revanche en hausse de 14,6 % à 26,5 millions d'euros, en raison de renégociations de contrats et de la hausse du volume de prestations rendues.

La réorganisation de cette activité, commencée en 2007, est désormais achevée. Elle a permis le regroupement de l'activité d'assistance en escale et prestations annexes au sein de la filiale Alyzia.

Un plan d'économies devant permettre de réduire le déficit courant en 2009 et faire face à la baisse du trafic a été mis en place. Sous l'effet de la maîtrise des charges de personnel et des achats et charges externes issue de la mise en œuvre de ce plan d'économies, l'EBITDA se redresse et s'établit à - 1,8 millions d'euros, contre - 7,9 millions au 1<sup>er</sup> semestre 2008.

Le résultat opérationnel courant s'élève à - 3,0 millions d'euros (- 9,2 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2008).

Dans ces conditions, le Groupe maintient son objectif d'une réduction de son déficit opérationnel courant pour l'exercice 2009.

### **Autres activités**

En millions d'euros	30/06/09	30/06/08	2009 / 2008
Chiffre d'affaires	123,5	98,7	+25,1%
EBITDA	9,9	13,7	-27,7%
Résultat opérationnel courant	2,4	6,7	-63,9%

ADP Ingénierie poursuit un développement soutenu grâce à la montée en charge des contrats signés en 2007, 2008 et 2009 notamment à Djeddah (Arabie Saoudite), à Bogota (Colombie), à l'île Maurice et en Libye (Tripoli, Benghazi et Sebah). Son chiffre d'affaires s'élève à 60,0 millions d'euros, en hausse de plus de 43 %. L'EBITDA s'établit à 3,5 millions d'euros (+ 6,5 %) et le résultat opérationnel courant à 3,1 millions d'euros (+ 3,8 %). A fin juin, le carnet de commandes reste très élevé : il s'établit à 290 millions d'euros.

Hub télécom a acquis le 8 avril 2009 la société Masternaut, leader européen des solutions de géolocalisation. Le chiffre d'affaires du groupe Hub télécom s'élève à 54,7 millions d'euros, en hausse de 12,4 %. A périmètre constant, le chiffre d'affaires est cependant en recul de 4,3 %, du fait notamment de l'impact de la crise économique sur les ventes de solutions de traçabilité/mobilité au sein de Hub Telecom Région. L'EBITDA s'élève à 8,1 millions d'euros, en baisse de près de 28 %. Le résultat opérationnel courant s'établit à 1,1 millions d'euros, en baisse de près de 76 %, en raison notamment du poids des dotations aux amortissements.

L'effet positif de la mise en œuvre du contrat de gestion de l'aéroport de la République de Maurice, signé à l'automne 2008, ne suffit pas à compenser le recul de l'activité des autres aéroports gérés par Aéroports de Paris Management. Le chiffre d'affaires s'élève à 5,5 millions d'euros (- 7,9 %), l'EBITDA à 0,3 million d'euros et le résultat opérationnel courant à 0,2 million d'euros.

### 1.3. Flux de trésorerie

En millions d'euros	30/06/09	30/06/08
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	309,0	314,1
Flux de trésorerie utilisés par les activités d'investissement	-284,0	-299,4
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-4,0	-228,6
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>21,1</b>	<b>-213,9</b>
Trésorerie d'ouverture	364,6	507,8
Trésorerie de clôture	385,8	293,9

#### *Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles*

En millions d'euros	30/06/09	30/06/08
Résultat opérationnel	242,3	232,9
Amortissements et provisions	164,9	167,0
Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie	-5,0	-0,6
<b>Capacité d'autofinancement opérationnelle avant impôts</b>	<b>402,2</b>	<b>399,3</b>
Variation du besoin en fonds de roulement	-34,8	-13,1
Impôts payés	-58,3	-72,1
<b>Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles</b>	<b>309,0</b>	<b>314,1</b>

#### *Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements*

En millions d'euros	30/06/09	30/06/08
Investissements corporels et incorporels	-183,4	-201,9
Variation des avances et dettes sur acquisitions d'immobilisations	-89,8	-101,6
Autres flux liés aux activités d'investissement	-10,8	4,1
<b>Flux de trésorerie utilisés par les activités d'investissements</b>	<b>-284,0</b>	<b>-299,4</b>

Sur les 183,4 millions d'euros investis par le Groupe au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2009, 169,2 millions d'euros ont été investis par la maison-mère. Sur l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle, ils ont porté sur la poursuite des études relatives au satellite 4, l'extension d'une gare de fret louée à FedEx, la fin de la réhabilitation du terminal 1 avec l'ouverture au public du dernier quart rénové en mars 2009 et le début des travaux relatifs à la fusion des terminaux A et C. Les filiales ont investi 14,2 millions d'euros, dont 7,0 millions par Hub télécom.

### Flux de trésorerie liés aux activités de financement

En millions d'euros	30/06/09	30/06/08
Encaissements provenant des emprunts à long terme	201,5	1,1
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-136,5	-161,2
Autres flux liés aux activités de financement	-68,9	-68,5
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>-4,0</b>	<b>-228,6</b>

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2009, Aéroports de Paris a procédé au tirage d'un prêt auprès de la Banque européenne d'investissements (BEI), destiné à financer le satellite 4 de Paris-Charles de Gaulle, pour un montant de 200 millions d'euros à échéance 2021 et rémunéré au taux variable d'Euribor 3 mois + 0,977 %.

Les autres flux correspondent principalement aux intérêts financiers payés (111,7 millions d'euros) et aux produits financiers encaissés (44,7 millions d'euros).

### 1.4. Endettement financier

En millions d'euros	Au 30/06/09	Au 31/12/08
Dettes financières	2 865,8	2 677,5
Instruments financiers dérivés passif	13,7	7,3
<b>Endettement financier brut</b>	<b>2 879,5</b>	<b>2 684,9</b>
Instruments financiers dérivés actif	-55,6	-58,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-412,1	-373,0
<b>Endettement financier net</b>	<b>2 411,8</b>	<b>2 253,7</b>
<b>Dettes nettes / fonds propres</b>	<b>0,78</b>	<b>0,73</b>

L'augmentation de l'endettement s'explique essentiellement par le tirage du prêt BEI décrit dans le paragraphe « Flux de trésorerie liés aux activités de financement » ci-dessus.

### 1.5. Perspectives 2009

Sur la base d'une hypothèse de baisse du trafic de passagers comprise entre - 4,5 % et - 6,5 %, Aéroports de Paris maintient sa prévision de légère croissance du chiffre d'affaires pour l'exercice 2009. L'EBITDA 2009 devrait être du même ordre de grandeur que l'EBITDA 2008. Aéroports de Paris maintient son anticipation d'une croissance de l'EBITDA comprise entre + 50 % et + 60 % entre 2005 et 2010.

Pour faire face à l'environnement économique actuel, Aéroports de Paris a annoncé en mars 2009 l'adoption d'un programme structurel d'économies visant à réduire les coûts de 17 millions d'euros en 2009 et de 30 millions d'euros en 2010, ainsi que l'adoption de mesures d'économies additionnelles liées au contexte de 2009 pour un montant de 25 millions d'euros. Ces mesures d'économies sont assorties d'un report de 100 millions d'euros d'investissements initialement prévus en 2009. Le programme évolue conformément à nos attentes.

Pour ce qui concerne l'activité d'assistance en escale, Aéroports de Paris vise toujours une baisse sensible du chiffre d'affaires et une réduction de son déficit opérationnel courant en 2009.

Les données, hypothèses et estimations présentées ci-dessus sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées. Aéroports de Paris ne prend aucun engagement ni ne donne aucune garantie quant à la réalisation des objectifs décrits ci-dessus.

## **1.6. Facteurs de risques**

Les principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe est confronté sont décrits dans le paragraphe 4.1 « Facteurs de risques » du document de référence 2008 enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers le 30 avril 2009 sous le numéro R.09-038. Cette description des principaux risques reste valable à la date de diffusion du présent rapport financier semestriel pour l'appréciation des risques et incertitudes majeurs pouvant affecter le Groupe sur la fin de l'exercice en cours. Il n'est pas anticipé d'incertitudes ou de risques significatifs autres que ceux présentés dans le document de référence.

## **1.7. Principales conventions entre parties liées**

Aucune convention entre Aéroports de Paris SA et des parties liées ayant influé significativement sur la situation financière ou les résultats de la Société, n'est intervenue au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2009.

## **1.8. Evénements survenus depuis le 30 juin 2009**

### ***Renouvellement du Conseil d'Administration***

Lors de l'assemblée générale du 28 mai 2009, les actionnaires ont renouvelé les mandats d'administrateurs d'Aéroports de Paris de M. Jacques Gounon, M. Pierre Graff et Mme Françoise Malrieu. Ils ont par ailleurs nommé M. Henri Giscard d'Estaing, M. Jos Nijhuis et M. Pieter M. Verboom en qualité d'administrateurs. Ils ont également désigné trois censeurs, M. Vincent Capo-Canellas, M. Bernard Irion et Mme Christine Janodet.

Dans le cadre de la loi du 26 juillet 1983 relative à la démocratisation du secteur public, les salariés d'Aéroports de Paris et de certaines de ses filiales ont élu, à l'issue d'un vote en date du 26 juin 2009, six représentants au conseil d'administration. Il s'agit de M. Arnaud Framery (CGT), M. Serge Gentili (CGT-FO), M. Nicolas Golias (CGT), M. Frédéric Mougin (CGT), M. Jean-Paul Jouvant (UNSA-SAPAP) et M. Jean-Louis Pigeon (CFE-CGC).

Par décret en date du 8 juillet 2009, ont été nommés membres du conseil d'administration d'Aéroports de Paris, en qualité de représentants de l'Etat, M. Dominique Bureau, M. Jérôme Fournel, M. Frédéric Perrin, M. Rémy Rioux, Mme Michèle Rousseau et M. Jean-Claude Ruysschaert.

Les mandats de ces administrateurs et de ces censeurs, d'une durée de cinq ans, ont pris effet le 15 juillet 2009.

Enfin, M. Graff a été renouvelé dans ses fonctions de Président-directeur général par décret en date du 24 juillet 2009.

### ***Emission d'un emprunt obligataire***

Aéroports de Paris a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire de 250 millions de francs suisses dont la date de règlement et de jouissance est le 15 juillet 2009 et la date de remboursement prévue le 15 juillet 2015. Cet emprunt, émis avec une marge de re-offer de 103 points de base, est rémunéré au taux fixe de 3,125 % et bénéficie dès le départ d'une garantie de change intégrale

## **2. Déclaration des personnes physiques responsables du rapport financier semestriel**

---

### ***Responsables du rapport financier semestriel***

Pierre Graff, Président-directeur général d'Aéroports de Paris.

Laurent Galzy, Directeur général adjoint finances et administration.

### ***Attestation des responsables***

Nous attestons que, à notre connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

### **3. Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle**

---

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés d'Aéroports de Paris, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2009, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

#### **1. Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les éléments suivants exposés dans l'annexe aux comptes semestriels consolidés résumés :

- La note 3.1.3. décrit l'état des procédures en cours relatives au contrat de régulation économique;
- La note 3.3 expose le changement de méthode comptable lié à l'adoption par Aéroports de Paris de la norme IFRS 8, dont l'application est obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009 et qui requiert une modification de la présentation de l'information sectorielle.

## **2. Vérification spécifique**

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris-La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 27 août 2009

Les Commissaires aux Comptes,

KPMG Audit

*Département de KPMG S.A.*

Bernard Cattenoz

ERNST & YOUNG et Autres

Alain Perroux

## **4. Comptes consolidés semestriels résumés**

---

Les comptes consolidés semestriels résumés sont présentés dans le document joint au présent rapport.